

Traitement et réception de la violence et de la radicalité face à la vidéo Stop-djihadisme

Béatrice Fracchiolla/Christina Romain

Les attentats qui ont ensanglanté la France ces dernières années ont suscité au niveau politique des réactions et, au-delà de la sphère strictement politique, des prises de parole se sont multipliées pour dénoncer, s'indigner, compatir, mais aussi pour tenter de comprendre ou d'expliquer. Intellectuels, militants ou simples citoyens « concernés » : tous ont pris part à ce qui s'apparente à une immense conversation sociale sur le sens des attentats et la réponse qu'il convient de leur apporter. Les médias ont imposé dans cette conversation un certain nombre de cadrages qui ont contribué à fixer le sens des événements et à les charger émotionnellement. Le choix des mots et des formules, la rhétorique des images, les mises en récit à diverses échelles. Tout cela mérite d'être interrogé du point de vue de l'analyse du discours et plus généralement des sciences humaines et sociales. Notre contexte d'étude est celui des discours de haine circulant sur les médias électroniques, propices à la convocation et à la verbalisation des émotions (Piolino, 2005; Plantin, 2011) et au rapport au proche et au lointain tissé à travers les émotions ; car indéniablement, nous sommes toujours plus émus par ce qui nous est proche que par ce qui est lointain. Dans le cadre d'un projet financé par la mission pour l'interdisciplinarité du Centre national de la recherche scientifique (AAP2016-S2C3-Fracchiolla), nous avons interrogé, entre 2016 et 2017, 28 sujets et recueilli leurs réactions émotionnelles après avoir visionné ce clip, conçu et diffusé après les attentats de novembre 2015 à

Paris. Nous présentons ci-après certains résultats de ce projet avec pour visée la compréhension des comportements humains de réception des discours verbalement violents. La vidéo étudiée est considérée d'abord comme une forme de contre-discours à l'égard des discours visant la radicalisation (Accès: <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/decrypter.html>), et sa visée première est la mise en garde, l'alerte. Notons ici par ailleurs que, dans la logique des discours de haine, ces vidéos, dites «de contre-propagande», sont considérées comme fausses, complotistes. Leur interprétation est donc, comme tout autre discours, sujette à interprétation en fonction de qui les regarde, qui les interprète. Plus précisément, et d'un point de vue méthodologique, nous analyserons ici comment un discours gouvernemental, visant à dissuader les jeunes de partir faire le djihad en Syrie, peut avoir un effet performatif d'adhésion à un discours interprété comme populiste et conduire potentiellement à une réaction inverse à celle attendue par le gouvernement et les réalisateurs du clip. Faisant suite à l'analyse linguistique et discursive du clip vidéo en tant que discours source et support direct d'interaction, nous expliquerons, à travers les réponses produites par ce groupe de jeunes âgés de 18 à 25 ans au cours d'entretiens individuels, l'articulation entre l'intention portée par le discours post-attentats du gouvernement et ses effets perlocutoires effectifs. Comment un discours gouvernemental «contre», cherchant à fédérer «contre», peut-il créer un «dissensus», un conflit qui, contre toute attente, crée une réaction susceptible de participer à un effet inverse à celui qui est initialement recherché?

Après une présentation générale du cadre théorique de recherche, ancré d'un point de vue disciplinaire en sciences du langage, nous procéderons à une double analyse du discours. La première analyse s'attachera au contenu verbal du clip vidéo; nous analyserons ensuite le discours en réaction aux émotions ressenties face au clip vidéo et à ce discours pour en expliquer le processus, en nous attachant plus particulièrement aux formes prises par l'adresse, aux formulations interpellatives, et au type de relations qu'elles sont susceptibles d'induire.

Cadre théorique

Au sein des sciences du langage, notre cadre théorique est celui de l'analyse de discours et de la pragmatique (Kerbrat-Orecchioni, 2005), des actes de langage (Austin, 1962; Laforest, Fortin, Bernard-Barbeau,

2004) et de l'argumentation (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1988; Plantin, 1996; Vincent, Fortin, Bernard-Barbeau, 1993; Amossy, 2010). Les médias numériques contribuent ainsi au figement des discours comme des représentations, à leur stéréotypage, renvoyant à une binarité cognitive propre à favoriser les idéologies manichéennes et totalitaires, antithétiques de la réflexion et de l'adaptation. Cela en opposition avec les relations négociées en face-à-face. C'est dans cette perspective que nous avons élaboré un protocole qui vise la compréhension de la violence verbale en réception dans le contexte des discours de haine. Ces discours sont en effet propices à la convocation des émotions et donnent à voir, en termes de réception (et de discours « sur »), une mesure et une verbalisation des émotions. Ce protocole est ainsi construit autour du visionnage du clip vidéo anti-djihad produit par le gouvernement et d'un recueil des discours émis sur les émotions ressenties en le voyant, à court terme et à plus long terme. La méthodologie suivie est ancrée plus particulièrement dans la pragmatique – étude du langage en interaction, en situation, par opposition à l'étude systémique du langage (Moeschler, Reboul, 1994) et l'énonciation (Benveniste, 1974: 80) qui définit l'énonciation comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Dans ce cadre, l'analyse de discours, conçue comme « étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles » (Van Dijk, 1985: 1, 2) est envisagée dans la mesure où elle considère le discours essentiellement comme un objet politique et un outil polémique (Amossy, 2014). Si des résultats ont en effet été obtenus qui ont permis de circonscrire la violence verbale, de rendre compte des théories sociolinguistiques et discursives mobilisées des terrains investis et de modéliser la violence d'un point de vue linguistique (Moïse, Auger, Fracchiolla, Romain, 2008), le phénomène demeure néanmoins problématique du point de vue de la compréhension des interactions humaines, qui reposent sur une économie relevant également d'autres ordres que ceux purement linguistiques, où interviennent émotions, affects, etc.

*Perspective pathémique: l'expression
et la communication des émotions*

Le cadre théorique des analyses et de la méthodologie se fonde sur une conception actionnelle (analyse du langage en matière d'acte de langage, dire quelque chose est une action qui a des causes et des

conséquences sur autrui) et sociopragmatique (prise en compte du contexte et de la dimension sociale, voire sociologique) du langage (Austin, 1962; Searle, 1969; Romain, Lorenzi, 2013). C'est le discours en situation qui est décrit et étudié, afin d'analyser la construction interactive du sens dans le cadre de l'interaction conflictuelle. Les outils proviennent de l'analyse conversationnelle (Sacks, Schegloff, Jefferson, 1974; Kerbrat-Orecchioni, 2005), de la théorie de la politesse (la politesse linguistique réfère à tout ce qui dans le discours relève du ménagement de la face de soi et d'autrui et s'oppose à l'impolitesse linguistique qui vise au contraire la production de menaces) (Brown, Levinson, 1978; 1987) et de l'argumentation (Amossy, 2010; Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1988; Plantin, 1996), mais aussi du concept de la préservation des faces (Goffman, 1973; 1974) et de l'analyse des actes de qualification péjorative (discréditants, voire disqualifiants) (Laforest, Vincent, 2004).

De l'interpellation à l'acte de dénommer

«La violence verbale [étant (un processus complexe, situationnel et interactionnel)» (Auger, Fracchiolla, Moïse, Schultz-Romain, 2010), nous nous y intéressons ici notamment par rapport à l'interpellation, considérée comme un acte de langage fondateur et originel (*ibid.*, 2010) pouvant marquer tant la négociation que l'entrée en conflit. Dans ce cadre, les termes d'adresse correspondent à l'ensemble des expressions dont dispose un locuteur pour désigner son ou ses allocutaires (André-Larochebouvy, 1994). Selon la valeur qu'ils sont susceptibles de prendre en contexte, les termes d'adresse occupent une place centrale dans la violence verbale (Rosier, 2007). Les pronoms sont ainsi souvent perçus en français dans un rapport de positions d'autorité en fonction de leur emploi, qui reflète la distance entre locuteurs (Kerbrat-Orecchioni, 1992). Dans un cadre interactionnel dissymétrique, «je» s'oppose à «tu», quand le «tu» est subordonné au savoir, ou encore, au pouvoir de l'énonciateur/locuteur. Les termes d'adresse ont notamment une valeur relationnelle dans la mesure où ils permettent d'établir un certain lien social entre les participants à l'interaction. L'usage de l'interpellation dépasse donc une utilisation dans le seul cadre de rituels quotidiens (Althusser, 1970). Nous étudierons ici les procédés d'interpellation et d'adresse (le jeu des pronoms, en particulier) présents dans la vidéo – dans la perspective de l'effet performatif recherché par le gouvernement – et en prenant en compte le fait que cette interpellation

se fait par la violence verbale associée à la violence des images, sans pour autant qu'elle soit ici un objet spécifique d'analyse. En miroir, nous étudierons les procédés de désignation des différents acteurs auxquels recourent les jeunes questionnés. Plus largement, à travers l'usage des procédés d'interpellation et d'adresse, en regard de la violence des images et du contenu verbal les accompagnant, nous analyserons le rôle de la dénomination dans son ensemble. Nous confronterons ce rôle à son effet à travers les réactions des sujets.

Analyse textuelle du discours

Si la dimension argumentative, c'est-à-dire persuasive, est toujours centrale dans les discours d'adhésion, les fonctions phatique (qui vise le maintien de l'interaction) et pathémique (qui vise l'expression et la communication des émotions) occupent des places prépondérantes dans des espaces discursifs idéologisés. La mise en récit utilisée, *storytelling*, est une des formes très efficaces de l'argumentation (Vincent, Laforest, 1993) et donc de la persuasion, quand raconter des histoires permet d'émouvoir le public et de retenir son attention pour le convaincre. Le pathos est l'effet émotionnel produit sur l'allocataire (celui à qui l'on s'adresse); ce n'est pas, systématiquement, celui ressenti par le sujet parlant. Le recours aux émotions, dans un cadre de connivence, sert autant à convaincre son auditoire de bons arguments qu'à susciter à son égard une certaine compassion, compréhension, sympathie ou, en tout cas, une forme d'adhésion.

Texte retranscrit du clip gouvernemental (durée totale une minute 55 secondes) :

« Ils te disent : "Sacrifie-toi à nos côtés, tu défendras une juste cause."

En réalité : "Tu découvriras l'enfer sur terre et mourras seul, loin de chez toi."

Ils te disent : "Viens fonder une famille avec un de nos héros."

En réalité : "Tu élèveras tes enfants dans la guerre et la terreur."

Ils te disent : "Rejoins-nous et viens aider les enfants syriens."

En réalité : "Tu seras complice du massacre de civils."

Ils te disent : "Tu vis dans un monde de mécréants impurs, la vérité est ici."

En réalité : "Comme seules vérités tu découvriras l'horreur et la tromperie."

Les discours d'embrigadement djihadistes font chaque jour de nouvelles victimes».

Le message du gouvernement vise à démasquer, prévenir, mettre en garde et protéger d'un danger matérialisé dans le «ils», où le pronom «ils» désigne donc ici un groupe de personnes indéfinies, constituant l'ennemi sans visage et sans nom, voire caché ou masqué. Par ce positionnement (rejet de «ils», les autres), et la locution oppositive «en réalité» (c'est-à-dire ici, aussi «en vérité») le gouvernement – ici énonciateur, porteur du discours, sans qu'à aucun moment «je» n'apparaisse – s'affirme détenteur de la vérité et du savoir («nous savons comment les choses se passent, et ce n'est pas ainsi»). L'adresse est directe à l'égard de qui regarde la vidéo, d'abord à travers le «te» complément d'objet indirect, pris entre le réseau des djihadistes («ils») et de leurs dires; mais aussi ensuite *via* le procédé d'interpellation et d'adresse en «tu» (qui est en danger, pris dans un réseau de «dits») et qu'il oppose aux «ils» – les manipulateurs, rejetés en dehors du cercle énonciatif de connivence recherché entre «je» (le gouvernement) et «tu», les recrues potentielles.

Deux champs lexicaux sont ainsi opposés, l'un péjoratif (la vérité des intentions de «ils»: «enfer»; «tu mourras loin de chez toi»; «guerre»; «terreur»; «massacre de civils»; «horreur»; «tromperie») et l'autre mélioratif (la manipulation à laquelle est soumis le «tu» et à laquelle il peut céder: «sacrifie-toi pour une juste cause»; «fonder une famille»; «héros»; «aider les enfants syriens»; «vérité»). La dichotomisation des mots vient ici en renforcement des images pour décrire deux camps, dont l'un est censé apparaître sous l'angle axiologique du mal et de la séduction malfaisante (les images en couleurs des vrais messages diffusés par les terroristes, leurs promesses d'une vie meilleure), et l'autre incarner le camp des «bons», dont l'ordre est le rétablissement de la vérité (noir et blanc, violences, douleurs et peines). Une dichotomie binaire oppositive du monde est ainsi discursivement mise en scène. D'un côté, «eux», leurs (fausses) promesses, un pays lointain («loin de chez toi», «aider les enfants syriens»), une idéologie également lointaine désignée et décrite à travers des représentations du proche («un monde de mécréants impurs» ou devenir ou fonder une famille avec «un héros»); mais aussi d'un lointain qui s'oppose aux valeurs républicaines et démocratiques («la guerre et la terreur», «l'horreur et la tromperie»). Enfin, ce discours oppose également «la vérité» promise par les

djihadistes, et « les vérités » cachées par ce discours de séduction. Aussi, par les images comme par les mots, les téléspectateur-ice-s se retrouvent plongé-e-s dans la violence qu'elles et ils sont censé-e-s fuir. Un premier message paradoxal apparaît ainsi déjà dans le fait de montrer, pour exemplifier, ce à quoi l'on ne veut pas faire adhérer.

Ces choix de dénomination des personnes et des réalités renvoient sans aucun doute à un acte de langage en tant qu'« instruction adressée au destinataire de construire, dans l'univers de discours, une représentation correspondante » (Lüdi, 1995: 105-106) qui serait, ici, celle de se détourner d'une proposition qui vise à tromper le destinataire et à mettre en danger sa vie. L'objectif qui ressort est donc que les récepteurs du message se détournent d'un potentiel projet de départ pour la Syrie (effet performatif recherché), grâce à la dénonciation de la situation et aux choix de dénomination en connivence opérés. Le tutoiement est ici en effet supposé s'adresser à un public assez jeune et peut-être également s'aligner sur celui employé par les terroristes eux-mêmes pour créer une connivence fraternelle avec leurs proies à travers des interpellations de type « ma sœur », « mon frère ». Ce système d'adresse suppose que le gouvernement et ses récepteurs soient de fait en accord sur la référence : le bien contre le mal ; ce qu'est le bien et ce qu'est le mal ; que la parole du gouvernement est nécessairement source de vérité (sous-entendu puisque nous sommes en démocratie, avec les valeurs républicaines qui la sous-tendent ; et donc, là aussi, que ces valeurs soient effectivement comprises, reconnues et admises par les récepteurs comme représentatives du « bien »). Autrement dit, tout repose ici sur l'implicite du partage d'un univers de références. Or, la notion de stéréotype partagé renvoie au fait que « tout processus de référence ne se conçoit que dans la visée d'un accord sur la référence », sachant qu'« un tel accord n'est pas acquis d'emblée, tant peuvent être considérables la complexité des objets extralinguistiques, la divergence des points de vue et des buts poursuivis par les locuteurs » (De Chanay, 2001 : 10).

La question de la dénomination

C'est pourquoi, comme nous le voyons ici, la dénomination ne peut qu'être envisagée dans le cadre du discours et dans la perspective de sa réception car « il n'y a de référent qu'en discours, à l'occasion d'un énoncé réel, dans le cadre d'une communication particulière » (De

Chanay, 2001: 7). Pour Georges Kleiber (1984) et Anna Wierzbicka (1985), nous utilisons des mots conformément au concept que nous prêtons à notre interlocuteur et non selon le concept que nous-même possédons de ce dont on parle (2001: 10); et l'on peut aussi se référer à Chaim Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1988), qui font de l'autre une dimension constitutive du discours. Cependant, Hugues Constantin de Chanay (2001: 11) note que «l'auditoire universel, visée en droit d'un discours qui anticipe un consensus indépendamment de la référence à des situations particulières ou à des catégories déterminées (*hic et nunc*) d'auditeurs, est, dans les faits, quelque chose de relatif, tributaire des particularités non seulement culturellement et historiquement déterminées, mais encore idiosyncrasiques, de son énonciateur». Enfin, selon Pierre Cadiot et François Nemo (1997a; 1997b), tout usage dénommatif suppose des emplois préalables. Ce qui nous conduit à poser à la suite des travaux de Claire Blanche-Benveniste (1984), Susann Brennan et Herbert Clark (1996) que la dénomination n'est plus réduite au seul mot; elle est à envisager comme un acte, qui est de langage pour Georges Lüdi (1995: 105-106). Pierre Cadiot et Jean-Marie Visetti insistent pour leur part sur l'aspect intentionnel de l'acte de dénomination présent «en amont de son acte, un thème dont [la dénomination (proviendrait, un thème déjà identifié et étiqueté par son cadre thématique]» (2001: 176). C'est ainsi que «la dénomination transforme le spectacle perceptif en nous mettant, à travers lui, en relation avec le monde» (2001: 180). On peut donc poser que pour que l'effet performatif (but particulier, singulier) recherché à travers une production adressée advienne, il doit pour cela exister un continuum entre les enjeux de la dénomination choisie par le locuteur et ceux que lui attribuera à son tour l'interlocuteur – nécessité d'un continuum dans l'attribution d'un sens commun, qui nous renvoie aux routines dénominatives comme à l'histoire conversationnelle des interlocuteurs (Brennan et Clark, 1996), ou encore à la coréférence de Claire Blanche-Benveniste (1984). Se pose alors la question du choix dénommatif opéré par les rédacteurs et réalisateurs de la vidéo gouvernementale, dans la mesure où ce choix est fait selon l'idée d'une représentation commune, la recherche d'un «lieu commun» avec les destinataires. Autrement dit, la démarche sous-jacente du choix dénommatif réside dans la question: comment doit-on s'adresser aux destinataires visés et les nommer afin d'en être compris et d'attirer leur attention? D'où, peut-être, ici le faux

pas commis. À force de vouloir trop s'adapter à autrui, ne finit-on pas, en effet, par lui ressembler? Aussi, d'une certaine manière, semble-t-il presque normal que, faisant le choix de s'adresser à celles et ceux qui pourraient être séduits par des discours populistes, l'on s'adresse à elles et eux de la même manière que les discours qui les séduisent.

On voit ainsi comment l'analyse et la portée du discours pathémique (à visée émotionnelle) se réalise à la fois dans une perspective argumentative, à l'aune de modélisations sur la violence verbale – violence fulgurante: menace directe, dépréciative, immédiate, explicite; violence polémique: contenus indirects, implicites, argumentation et figures de rhétorique à visée polémique et persuasive; violence détournée: interactions feintes et ambiguës, produites à des fins de manipulation et de harcèlement (Moïse, Auger, Fracchiolla, Schultz-Romain, 2008; Fracchiolla, Moïse, Schultz-Romain, Auger, 2013). Voyons maintenant aussi, à partir des discours produits en réception à ces discours en prévention de la radicalisation, comment il est notamment possible de mieux comprendre le mécanisme d'endoctrinement mis en place par les organisations terroristes (Conway, Piolino, 2009; Piolino, 2003; 2004; 2005).

Analyse des réactions au discours

Parmi les réponses des personnes interviewées, nous en avons relevé un certain nombre témoignant d'une part d'ambiguïté quant à la réception et à l'adéquation entre la dimension illocutoire du message (objectif pragmatique recherché par le gouvernement: empêcher les jeunes potentiellement tentés de partir en les mettant en garde, les faisant douter) (Austin, 1962; Searle, 1969), et son effet perlocutoire (c'est-à-dire, ici, la manière effective dont le message a été effectivement perçu et compris). Nous les avons regroupées en trois ensembles dont nous donnons ci-après des extraits: envie de partir et empathie pour les populations; craintes d'effets collatéraux consistant à ne plus secourir ces populations; le message du clip vidéo est perçu comme une propagande.

*Effet contraire consistant à donner envie de partir,
empathie pour les populations*

Exemple 1 :

« Ben, je suis très très énervé contre l'État islamique, contre ce qui se passe là-bas. Je suis euh... Pfff... Voilà, je suis triste en fait de ce que les gens vivent sur place, quoi. Et... et après euh, j'ai encore plus envie de faire des trucs pour faire en sorte que ça s'arrête, quoi. »

La première partie de la phrase montre de la colère et les sentiments négatifs engendrés par la situation. Puis, à travers un effet rebond, la colère se retrouve dirigée vers ceux qui provoquent cette situation, c'est-à-dire, ici, l'État islamique, comme entité et idéologie qui enrôlent les personnes. Mais la colère n'est pas dirigée vers les personnes enrôlées.

Exemple 2 :

« C'était de la... J'avais du mal, d'ailleurs, à m'exprimer, mais c'était de la... un peu de... pas de la peine, mais de la... de la compassion, surtout pour les familles. Parce que c'est surtout ça qui est malheureux, quoi. Parce qu'ils n'ont vraiment rien demandé. Et... et c'est triste aussi de voir des jeunes qui se laissent... jeunes ou moins jeunes, mais qui se laissent... qui se laissent aussi facilement se faire l'esprit. Je ne sais pas comment expliquer, mais qui se laissent... [silence] qui se laissent avoir, quoi, tout simplement. » Dans cet exemple, nous voyons que la personne est touchée *via* l'émotion de compassion : elle éprouve de l'empathie pour les personnes. En particulier, sont relevés le fait de voir des enfants pleurer, des personnes souffrir, d'autres se faire tuer ou torturer, etc. Ce qui est principalement mis en avant dans les commentaires, ce sont les familles. L'expression « et c'est triste aussi de voir des jeunes ou moins jeunes, qui se laissent aussi facilement se faire l'esprit » est également intéressante : la manière de décrire et d'exprimer le ressenti montre que la personne énonciatrice ne pense pas que les personnes qui font ce genre de choses sont effectivement responsables de ce qu'elles font. La formulation passive avec un opérateur externe non spécifié induit une forme d'excuse (« ils ne sont pas responsables de ce qu'ils font, car ils ont été manipulés ») ; il faudrait donc les

comprendre et les excuser – ce qui est exprimé à travers le « c'est triste ».

*Craintes pour les effets collatéraux potentiels
(ne plus aider les populations)*

Exemple 3 :

« Que c'est quand même un peu... ben je sais pas où ils la diffusent, mais qu'il faut faire attention, parce que ça peut heurter certaines personnes, je pense. Et ça peut susciter en fait d'autres... je sais que c'est pour éviter que les jeunes ou d'autres personnes soient embrigadées, mais là, ça peut faire... enfin, les gens peuvent vivre dans une parano un peu, voilà. Par exemple, là, ils disent "rejoignez la Syrie", mais regardez ce qui se passe. Donc peut-être que des personnes qui auront envie de faire de l'humanitaire, je travaille dans ça. Donc l'humanitaire, aller sur place, aller aider, donc maintenant, ils se diront, "non en fait la Syrie, c'est les djihads, c'est tout ça. Donc voilà". » Un autre type d'extrait insiste sur les implications indirectes ou directes de ce genre de message pour les populations civiles et le fait que des personnes souhaitant aller aider les civils (qui en ont besoin) dans cette région, soient découragées et renoncent soit par peur, soit par une mésinterprétation, en pensant finalement que tout le territoire est occupé par les djihadistes et que les populations sont sous leur régime.

Réception du discours comme propagande

Exemple 4 :

« Enfin, le gouvernement, il a quand même pris un parti... un parti pris de faire... ce n'est pas une caricature, mais de... de faire... de montrer le bien vu par les djihadistes, je ne sais pas si je m'exprime bien, mais ce que les djihadistes pensent bien, montrer ça dans la vidéo, et ensuite, de montrer la réalité, euh, je pense que certaines personnes pourraient se dire c'est de la manipulation, mais dans l'autre sens. »

Exemple 5 :

« Euh j'ai été frappé en voyant... enfin, ça a confirmé mes sentiments premiers sur... enfin, le fait c'est de la propagande. À savoir, tu

vas découvrir un enfer enfin, c'est le même type de, de discours finalement, enfin, je ne sais pas. Ça m'a dérangé.»

Exemple 6 :

«Je disais d'un côté... je n'ai pas aimé le fait que d'un côté, on essaye de prouver des choses à travers l'image, d'un autre côté, on essaye de prouver autre chose à travers l'image aussi et au final, on ne sait pas où se situe la vérité quoi. Ce n'est pas... pour moi, ce n'est pas... ça ne change rien, enfin pour moi, je ne suis pas concernée, peut-être les gens qui sont concernés, mais c'est pas impactant. Ça impacte émotionnellement éventuellement, parce que... c'est agréable à regarder, mais dans la pensée non.»

Dans ces trois extraits d'entretiens, les personnes défendent la dimension plurielle et non dogmatique de la réalité. Ce qui est pointé du doigt ici est l'ambiguïté – et donc le problème – posée par le message gouvernemental comme désignant à travers des images et du texte ce qui serait bien ou pas. Sont finalement renvoyés «dos à dos», parole contre parole, les deux discours. Cela sans indice de fiabilité supplémentaire, sinon une axiologie (donc, nécessairement ambiguë) entre le bien et le mal. La question est posée ici du principe «à chacun sa réalité, sa vérité» en fonction des points de vue de chacun·e (Watzlawick, 1996).

Le fait ainsi de sembler décider de ce qui serait bien ou pas, sans donner d'informations particulièrement détaillées, mais juste un message simplifié, est dérangeant car cela apparaît comme de la propagande, au même titre que le message inverse. Autrement dit, le fait d'établir un contre-discours crédible implique d'utiliser une autre argumentation que celle utilisée par des discours de propagande. Il implique une légitimation – par l'argumentation, l'abondance et le déploiement de preuves. Sur de tels sujets, l'argument d'autorité ne suffit plus. «Dire» donc ne suffit plus, il est nécessaire de prouver – ce qui en soi est inquiétant et constitue un signe de crise de confiance dans le gouvernement et sa parole.

Conclusion

Ainsi, comme nous l'avons montré, en particulier à travers le tutoiement (on tutoie le peuple, en particulier en période de trouble, en période révolutionnaire, «tu» est le camarade, le semblable, le frère), la centralité du peuple et le rejet des élites (trahison) et de leur pouvoir de

représentation du peuple, qui constituent des éléments définitoires de fait d'un discours populiste (Salazar, 2015) sont présents dans le texte/message du clip Stop-djihadisme. Une lecture possible est que les élites sont en partie incarnées par les djihadistes qui trahissent en diffusant de faux messages, des mensonges, mais pas seulement – voir ci-après. Par ailleurs, le clip rejette l'idée d'un quelconque pluralisme politique (à l'extrême) : il désigne l'ennemi (les terroristes djihadistes) ; d'un côté se trouve le bien, de l'autre le mal ; il n'y a pas de place pour une pluralité de quelque type qu'elle puisse être hors démocratie. Le message s'appuie également sur des éléments discursifs propres au populisme comme son enracinement dans le désespoir et la déception, mais aussi dans la peur de l'autre : le discours gouvernemental, comme on l'a vu, ne cherche pas à dissuader par l'argumentation ni la raison, mais joue sur la peur (ce que disent d'ailleurs tous les participants) et sur la menace – dont l'un des effets est de le rendre suspect car manipulateur (Laforest, Fortin, Bernard-Barbeau, 2017). La violence des images et des mots ne produit donc pas dans son ensemble l'effet recherché en amont (peut-être à cause de l'absence d'un contenu argumentatif, raisonné?) car les destinataires perçoivent finalement le message comme de l'ingérence intellectuelle. On retrouve dans le discours des traits propagandistes qui suscitent chez les récepteurs une réaction face aux élites en termes de peur et de déception mais aussi d'oppression ressentie. L'énonciateur tout puissant sans nom et sans visage qui « parle » dans le clip et qui figure le gouvernement, la République mettant en garde, s'apparente à la voix de Dieu qui énonce les sept commandements en « tu » : le mode énonciatif permet ainsi une mise en avant du « chef » susceptible de guider voire d'incarner ledit peuple. Enfin, l'idée de libérer les exclus et de leur donner la parole comme en témoigne ici la volonté de libérer les personnes prêtes à s'enrôler du joug de la croyance dans les messages djihadistes participe également des stratégies des discours populistes (Mayaffre, 2013 : 73-74). Le discours gouvernemental a été élaboré autour d'éléments pivots cherchant à assurer son efficacité : l'adresse à travers le « tu » (opposé à « ils ») ; la violence des images et des mots (péjoratifs : « terreur », « guerre », « horreur », « massacre »). En découle ainsi une méfiance envers le message (« message propagandiste ») d'un discours sur l'envie de partir et d'aider les populations civiles, de l'empathie manifestée et de la mention de l'effet négatif du message qui dissuaderait certains de partir aider les populations, etc.

Le clip vidéo suscite donc des réactions auprès de nombreux sujets qui ont été touchés par le message... mais l'effet performatif est relatif: le message ne laisse pas indemne. Il produit des réactions mais d'autres que celles souhaitées, jusqu'à faire douter des personnes qui n'étaient pas visées discursivement. Ainsi, au lieu de rétablir la confiance dans l'autorité, le discours tenu dans le clip a produit le contraire. L'effet performatif absolu aurait consisté ici d'une part en une réaction d'aversión pour le «ils» de la part de tous les sujets et, d'autre part, ceux qui l'évoquent évoquent également d'autres effets. La difficulté face à ce genre de discours – ici le clip vidéo censé être contre-discursif du discours d'enrôlement djihadiste – est de parvenir en étant synthétique à le déconstruire. Lorsque, comme c'est le cas ici, la première chose qui ressort est la manipulation dogmatique d'un discours qui l'est déjà (absence d'argumentation, d'explicitation, etc.), le danger est comme nous l'avons vu de ressortir lui-même comme propagande. Les réactions présentent certaines des caractéristiques susceptibles de favoriser l'émergence, l'adhésion ou le renforcement à un mouvement contre (mais contre le discours contre le djihad) : l'élite est donc propopuliste, parce qu'elle utilise les arguments de l'idéologie; cela affaiblit le discours (rien de nouveau) et le rend suspect dans la mesure où une «vérité» s'oppose alors de manière binaire et systématique à une «contre-vérité¹». Plus précisément, ce discours présente des traits spécifiques parmi lesquels la simplification, le grossissement, l'orchestration, et l'adaptation au public et à ses motivations pour partir, la lutte d'idées ou encore la suppression de tout choix laissé au téléspectateur (Breton, 2016; Domenach, 1950), mais aussi finalement une visée d'incitation (Charaudeau, 2009); ce discours en vient ainsi à favoriser l'émergence ou le renforcement d'une forme de populisme. Un discours «contre» se déploie au lieu d'un «contre-discours». Pour finir, notons que pour Pascal Ory, le

1 C'est d'ailleurs de manière stratégique exactement le procédé utilisé par Marine Le Pen dans son débat avec Emmanuel Macron: le «dit» est opposé au «dit»: «vous avez dit» sert d'accusation; mais aucune preuve n'est apportée, et l'échange patine car il fonctionne juste sur ce jeu d'opposition: réfutation de la part d'Emmanuel Macron; contradiction de sa réfutation par Marine Le Pen, en mode répété (voir en particulier analyse des réponses à la question sur le terrorisme entre la minute 57 et la minute 60 du débat (Fracchiolla, à paraître, *in*: Rabuschi M. et Volery I., dirs., Éd. Le Croquant).

populisme serait le résultat d'une « culture de la radicalité au fil des siècles » (2017) ; Pierre-André Taguieff de son côté défend l'idée que le populisme n'est pas un programme politique mais bien davantage une réalité stylistique ou discursive, comme « un style politique, fondé sur le recours systématique à la rhétorique de l'appel au peuple et la mise en œuvre d'un mode de légitimation de type charismatique, le plus propre à valoriser le “changement” » (2007). Nous laisserons ici le débat ouvert sur ces deux propositions, qui invitent à une réflexion historique et en abyme, d'un point de vue discursif, sur les liens tissés entre populisme et radicalité.

Références

- Althusser L., 1970, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », *Positions*, Paris, Éd. Sociales.
- Amossy R., 2014, *Apologie de la polémique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Amossy R., 2010, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Presses universitaires de France.
- André-Larochebouvy D., 1994, *Introduction à l'analyse sémio-linguistique des conversations*, Paris, Credif/Didier.
- Auger N., Fracchiolla B., Moïse C., Schultz-Romain C., 2010, « Interpellation et violence verbale : essai de typologisation », *Corela*. Accès : <http://corela.revues.org/1023>
- Austin J. L., 1962, *How to do Things with Words*, Oxford, Oxford University Press.
- Benveniste E., 1974, *Problèmes de linguistique générale, II*, Paris, Gallimard.
- Blanche-Benveniste C., 1984, « La dénomination dans le français parlé : Une interprétation pour les “répétitions” et les “hésitations” », *Recherches sur le français parlé*, 6, pp. 109-130.
- Brennan S. E., Clark H. H., 1996, « Conceptual Pacts and Lexical Choice in Conversation », *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory and Cognition*, 22 (6), pp. 1482-1493.
- Breton P., 2016, *La parole manipulée*, Paris, Éd. La Découverte.
- Brown P., Levinson S., 1978, « Universals in language use: Politeness phenomena », p. 56-289, in: Goody E. N., dir., *Questions and politeness. Strategies in social interaction*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Brown P., Levinson, S., 1987, *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Cadiot P., Nemo F., 1997a, «Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale», *French Language Studies*, 7, pp.127-146.
- Cadiot P., Nemo F., 1997b, «Analytique des doubles caractérisations. Logique de conformité et identité lexicale», *Sémiotiques*, 13, pp.123-143.
- Cadiot P., Visetti, Y.-M., 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- Charaudeau, P., 2009, «Il n'y a pas de société sans discours propagandiste», in: Ollivier-Yaniv C., Rinn M., dirs, *Communication de l'État et gouvernement social*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble. Accès: <http://www.patrick-charaudeau.com/Il-n-y-a-pas-de-societe-sans.html> Consulté le 15/12/17
- De Chanay H. C., 2001, «La dénomination : perspective discursive et interactive», pp. 169-188, in: *Cahiers de praxématique*, 36, Montpellier, Pulm.
- Conway M., Piolino P., 2009, «Tous les rouages de votre identité», *Numéro Spécial Mémoire, La Recherche*, 432, pp.42-47.
- Domenach J.-M., 1950, *La propagande politique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Fracchiolla B., Moïse C., Schultz-Romain C., Auger N., éd., 2013, *Violences Verbales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Goffman E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tomes 1 & 2. La présentation de soi*, Paris, Éd. de Minuit.
- Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Éd. de Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2005, *Le Discours en l'interaction*, Paris, A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1992, *Les interactions verbales, tome 2*, Paris, A. Colin.
- Kleiber G., 1984, «Dénomination et relations dénominatives», *Langages*, 76, pp.77-94.
- Laforest M., Fortin F., Bernard Barbeau G., 2017, «Comprendre l'évaluation du tweet haineux par un spécialiste de la surveillance des réseaux sociaux», pp.225-246, in: Mateiu I.-A., dir., *La violence verbale: description, processus, effets discursifs et psycho-sociaux*, Cluj-Napoca, Presa Universitara Clujeana.
- Laforest M., Vincent D., 2004, «La qualification péjorative dans tous ses états», *Langue française*, 1 (144), pp.59-81.
- Lüdi G., 1995, «Représentations lexicales floues et construction interactive du sens», *Cahiers de l'ILSL*, 7, pp.95-109.

- Mayaffre D., 2013, « Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy (2007-2012) », *Mots. Les langages du politique*. Accès: <http://mots.revues.org/21489>
- Michelas A., Portes C., Champagne-Lavau M., 2015, « When pitch accents encode speaker commitment: evidence from French intonation », *Language and Speech*, 59, pp. 266-293.
- Moeschler J., Reboul A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Éd Le Seuil.
- Moïse C., Auger N., Schultz-Romain C., Fracchiolla B., 2008, « De la violence verbale: pour une sociolinguistique des discours et des interactions », pp. 630- 642, *in: Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris. Accès: <http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/abs/2008/01/cmlfo8140/cmlfo8140.html>
- Ory P., 2017, *Peuple souverain. De la révolution populaire à la radicalité populiste*, Paris, Gallimard.
- Paveau M.-A., 2017, *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des Pratiques*, Paris, Hermann.
- Perelman C., Olbrechts-Tyteca L., 1988, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éd. Université de Bruxelles.
- Piolino P., 2005, « Mémoire autobiographique et conscience », pp. 155-164, *in: Guégen B.*,
- Chauvel P., Touchon J., dirs., *Neurophysiologie des mémoires*, Paris, Elsevier.
- Piolino P., 2004, « La mémoire autobiographique », pp. 108-110, *in: Notre Mémoire*, Larousse.
- Piolino P., 2003, « Neuropsychologie de la mémoire autobiographique », *Lettre du Neurologue*, 7. Plantin, C., 1996, *L'Argumentation*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Plantin, C., 2011, *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*, Berne, Peter Lang.
- Romain C., Lorenzi N., 2013, « Interactions conflictuelles et actes de langage menaçants en classe de la maternelle au collège », pp. 141-164, *in: Fracchiolla B., Moïse C., Romain C., Auger N., dirs, Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Rosier L., 2007, *Petit traité de l'insulte*, Bruxelles, Éd. Labor.

- Sacks H., Schegloff E., Jefferson G., 1974, « A simplest systematics for the organisation of turn-taking for conversation », *Language*, 50 (4), pp. 696-735.
- Salazar P.-J., 2015, *Paroles armées. Comprendre et combattre la propagande terroriste*, Paris, Lemieux.
- Searle J., 1969, *Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Taguieff P.-A., 2007, *L'illusion populiste. Essai sur les démagogies de l'âge démocratique*, Paris, Flammarion.
- Van Dijk T. A., 1985, *Handbook of Discourse Analysis*, London, Academic Press.
- Vincent D., Laforest M., 1993, « Remarques sur la valeur argumentative du discours narratif », pp. 273-277, in: *Actes du XV^e Congrès international des linguistes*, 3, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Watzlawick P., éd., 1996, *L'invention de la réalité*, Paris, Éd. Le Seuil.
- Wierzbicka A., 1985, *Lexicography and Conceptual Analysis*, Ann Arbor, Karoma.